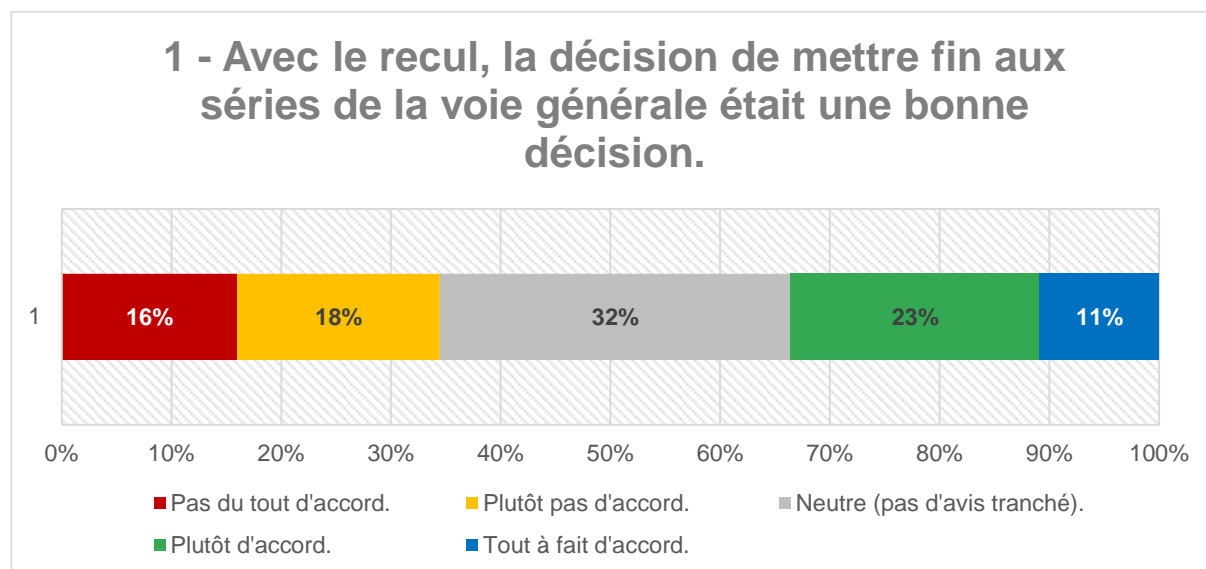


Bilan de l'enquête n° 4 sur la réforme du lycée général et technologique

Deux ans après la réforme des lycées, la Fep-CFDT a voulu connaître l'avis des enseignants sur sa mise en œuvre. Les nombreuses réponses recueillies permettent de dresser un premier bilan au plus près des réalités vécues dans les établissements.

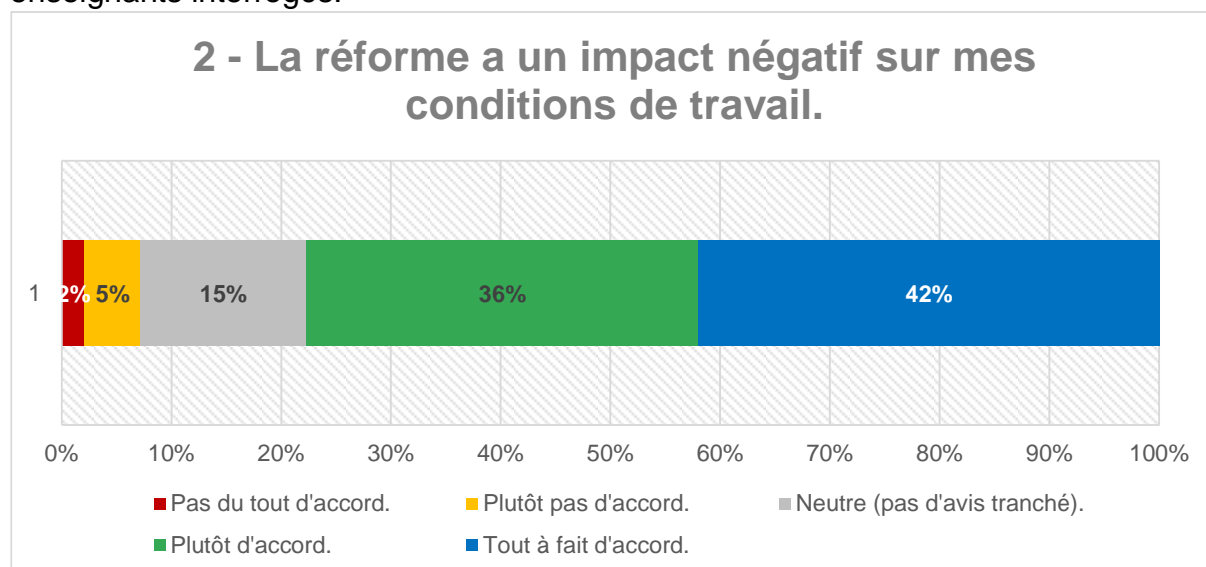
Concernant la suppression des séries



Avec le recul, 34% des enseignants pensent que la décision de supprimer les séries de la voie générale apparaît comme une bonne chose alors que 1/3 n'ont pas d'avis sur la question. Cette année de terminale devrait leur apporter une vision plus globale leur permettant de faire un constat plus précis.

Concernant les conditions de travail

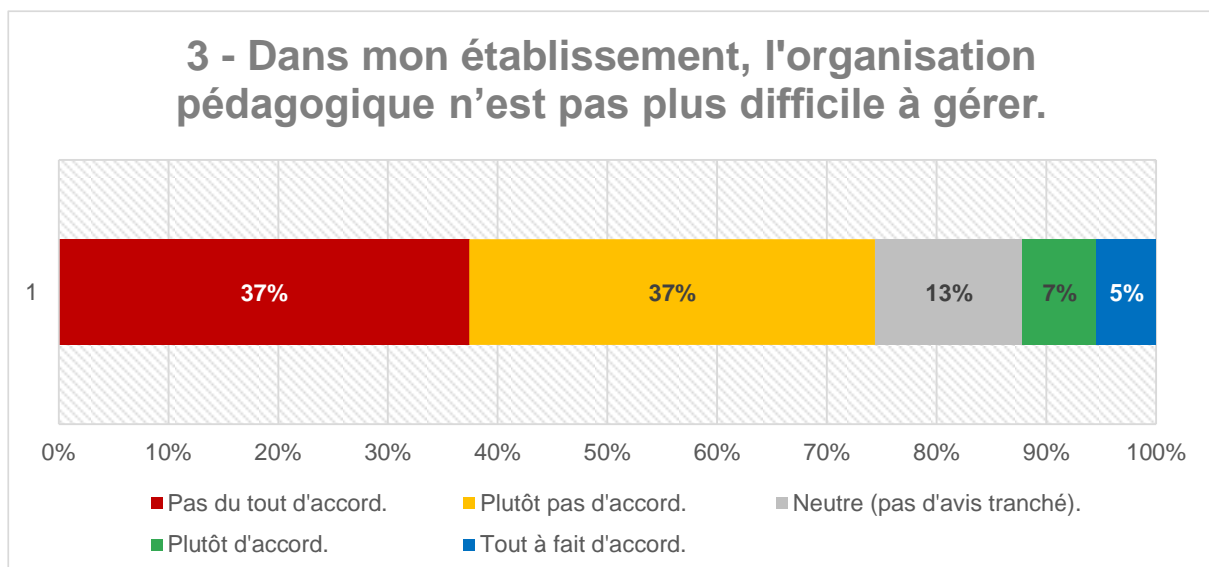
La décision de supprimer les séries a un impact négatif pour près de 80 % des enseignants interrogés.



Les raisons de cette dégradation sont multiples :

- multiplication des conseils de classe et des réunions,
- classes multiples et surchargées,
- programmes trop lourds et très pointus nécessitant énormément de préparation
- obligation de « vendre sa matière » pour conserver ses heures : perte d'heures de cours, moins d'élèves dans les options,
- emplois du temps lourds et « éclatés », (répartition des cours dans la semaine très aléatoire, gestion des salles de classe difficile)
- plus de groupe classe, (difficulté d'évaluer les élèves dans certaines matières qui nécessitent quatre heures d'affilée), moins d'heures de cours dans certaines disciplines,
- peu ou pas d'accompagnement des enseignants pour la mise en place de la réforme,
- stress démultiplié en raison de la crainte que les élèves ne soient pas prêts pour les évaluations communes, ...

Concernant l'organisation pédagogique



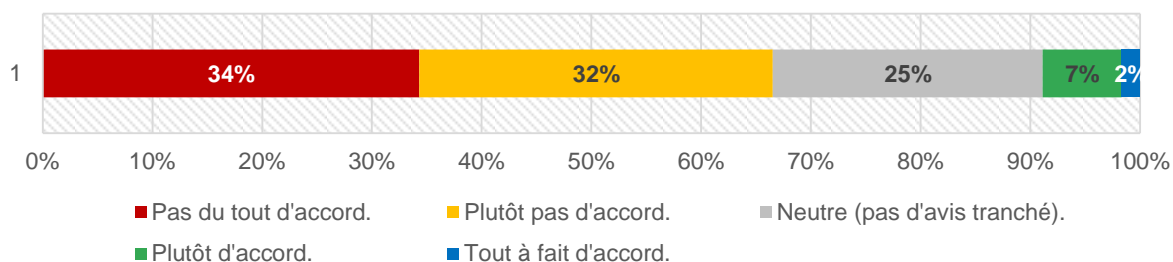
Pour 75% des enseignants, elle est plus difficile à gérer depuis la réforme. Les raisons :

- très peu de marges de manœuvre pour les petits établissements,
- trop de matières en barrette,
- trop d'enseignants intervenant dans les classes ce qui complexifie le travail de l'équipe pédagogique,
- gestion de toutes les épreuves en interne ce qui génère énormément de travail,
- de moins en moins de liberté pédagogique en raison de l'harmonisation des progressions et projets pédagogiques, (pas de devoirs surveillés possibles pour toutes les spécialités, problème d'insuffisance de matériel)
- difficultés de trouver des temps libres communs pour la concertation.

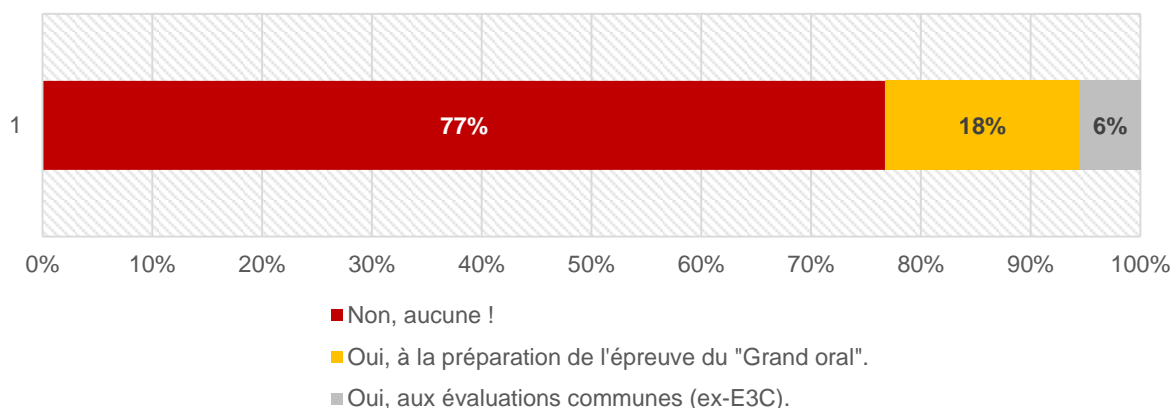
Les modalités d'évaluation mises en place par la réforme posent également problème pour 66% des enseignants. Ils souhaiteraient des temps de formation aux pratiques d'évaluation (déjà pointé par le comité de suivi) et la préparation de

l'épreuve du « Grand Oral » (76,8% des enseignants déclarent ne pas avoir eu de proposition de formation).

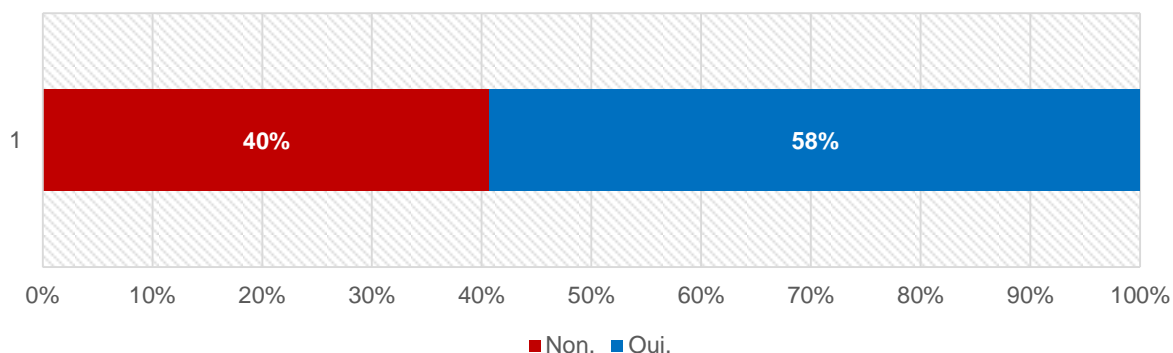
4 - Par rapport à l'ancienne formule du baccalauréat, les modalités d'évaluations (contrôle continu, E3C rebaptisées « évaluations communes »...) sont plus simples à mettre en œuvre..



5 - A la rentrée, vous a-t-on proposé une formation ?



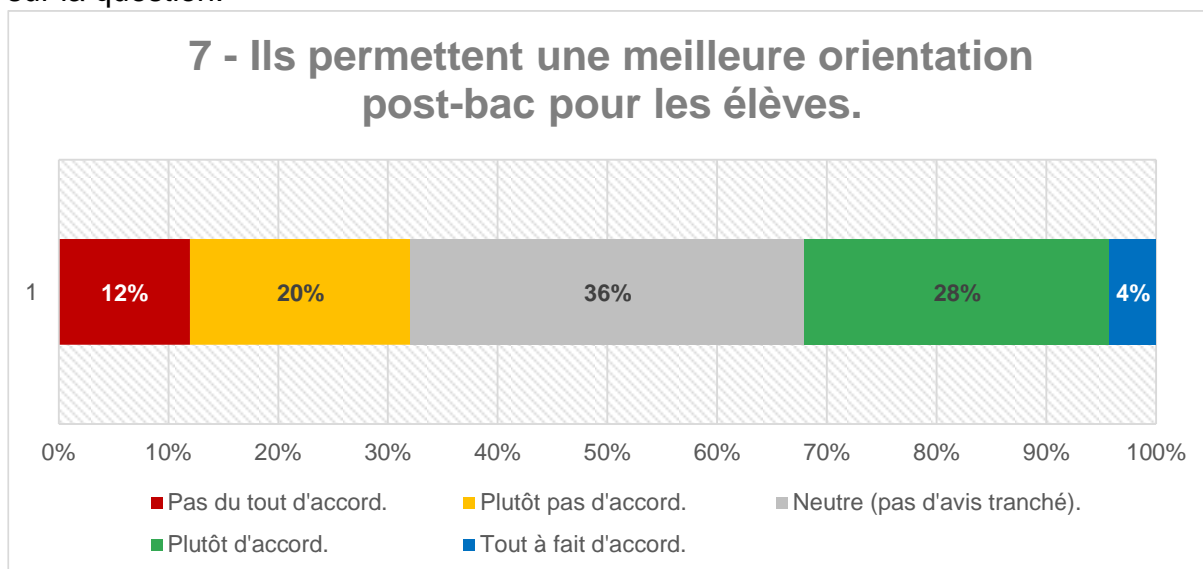
6 - Un accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins des élèves a-t-il été mis en place dans votre établissement ?



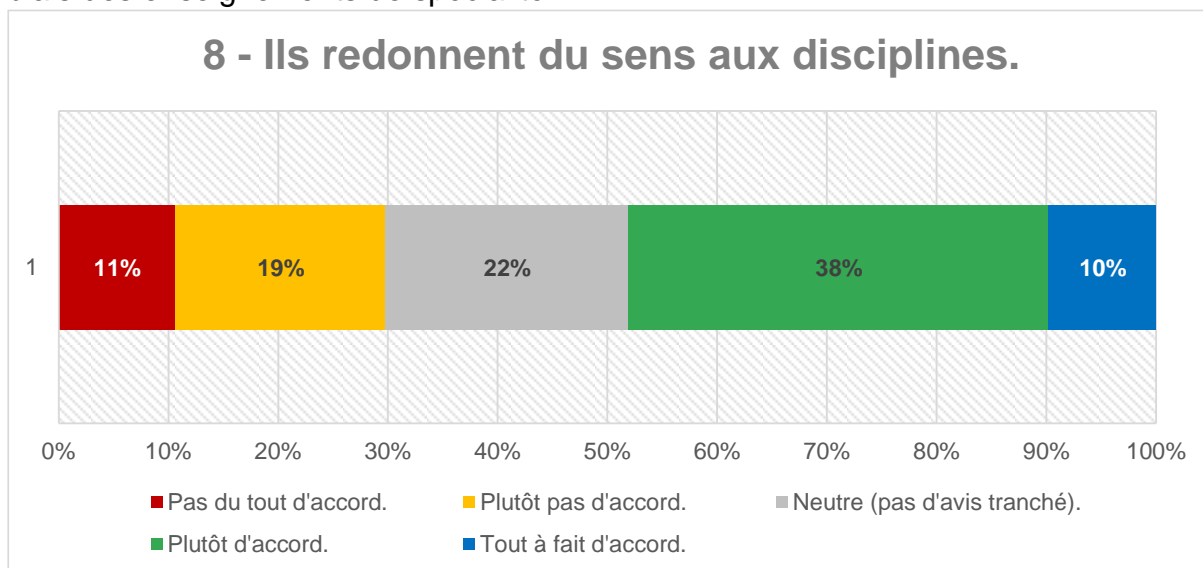
Quant à la prise en charge des besoins des élèves, seulement 58% des enseignants affirment qu'un accompagnement personnalisé a été mis en place dans leur établissement. Pour expliquer l'absence de mise en place, les enseignants font référence à l'absence de moyens, le manque de flexibilité des emplois du temps ou encore les choix de l'établissement qui choisit de privilégier d'autres priorités.

Concernant les enseignements de spécialité

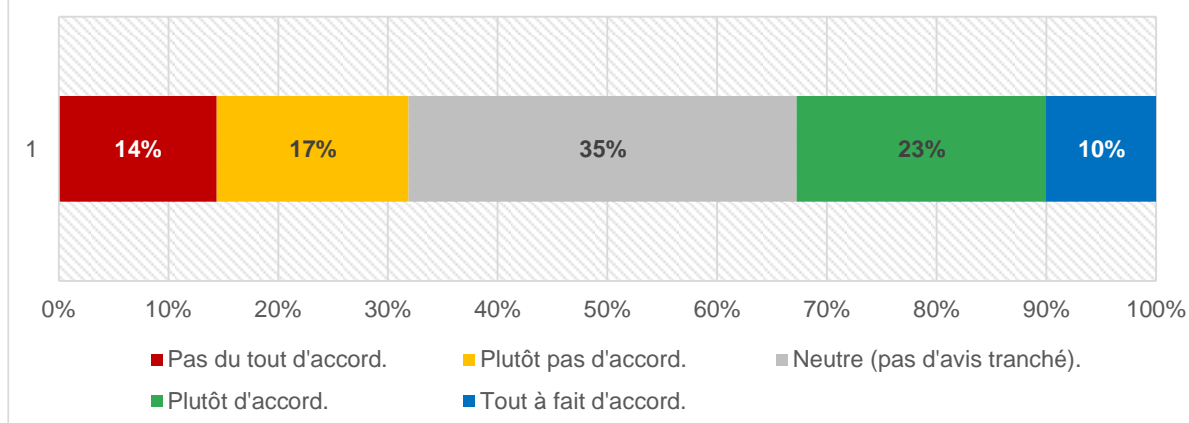
32% des enseignants pensent que les enseignements de spécialité auront un impact positif sur l'orientation post-bac des élèves alors que 36% n'ont pas d'avis tranché sur la question.



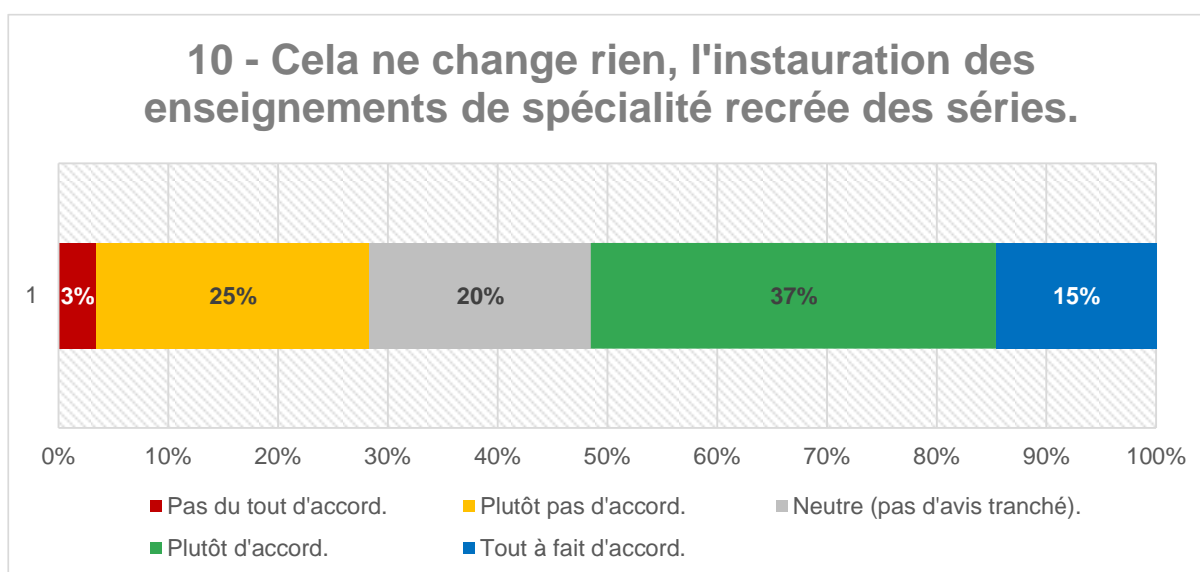
A 48%, les enseignants sont plutôt d'accord avec l'idée que ces enseignements redonnent du sens aux disciplines. En revanche, les enseignants sont 35% à ne pas avoir d'avis sur la valorisation des disciplines littéraires et des langues vivantes par le biais des enseignements de spécialité.



9 - Les disciplines littéraires et les langues vivantes sont valorisées.



L'instauration des enseignements de spécialité recrée des séries selon les enseignants interrogés (alors que 20% n'ont pas d'avis tranché).



37% font remarquer que certains établissements proposent des « triplettes » en première ce qui en réalité recrée les séries et que les élèves (quand ce ne sont pas les parents), d'eux-mêmes, ont tendance à recréer une série en choisissant les mathématiques, les Sciences de la Vie et de la Terre et les Sciences Physiques.

De même, certains chefs d'établissement rendent les mathématiques obligatoires en première et encouragent très fortement les élèves à prendre des enseignements de spécialité scientifique, reconstituant ainsi la série S.

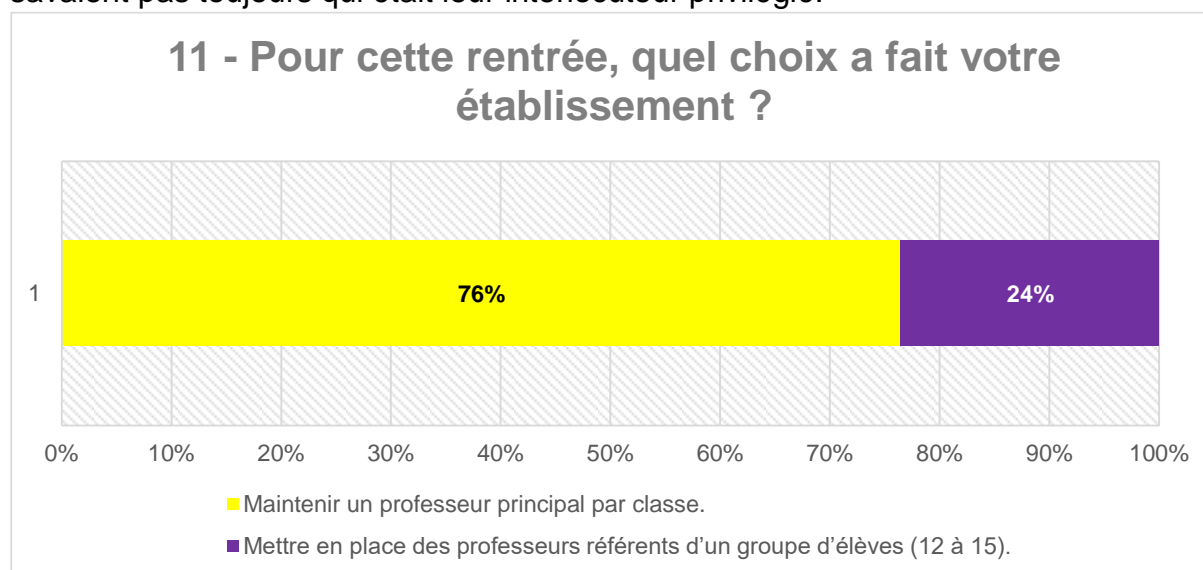
A noter les points de crispation générés par les enseignements de spécialité :

- l'abandon d'une spécialité en classe de terminale,
- les tensions entre les enseignants des différentes disciplines très difficiles à supporter,

- les spécialités qui ont le plus d'effectif ont les plages horaires les plus favorables dans l'emploi du temps,
- l'organisation des contrôles continus dans les spécialités est pour certains enseignants encore « floue »,
- les programmes sont difficiles et denses et le rythme imposé aux élèves est trop rapide ce qui pénalise les élèves à besoins particuliers,
- le choix de l'anglais est trop souvent encouragé au détriment des autres langues, en mathématiques, le niveau des élèves est très hétérogène et cela pénalise l'ensemble des élèves ;
- certains choix de spécialités par les élèves sont très surprenants et bouleversent les emplois du temps, les élèves choisissent trop souvent leurs spécialités sans réfléchir à leur projet d'orientation ni aux prérequis de l'enseignement supérieur. Une attention particulière est à apporter sur ce point.

Concernant les professeurs principaux et professeurs référents

Un quart des établissements a mis en place des professeurs référents d'un groupe d'élèves. Lorsque l'expérience n'a pas été concluante, le choix a été fait par le professeur principal unique fédérant davantage les élèves de sa classe et permettant de développer un groupe-classe. De plus, les élèves étaient parfois « perdus » et ne savaient pas toujours qui était leur interlocuteur privilégié.

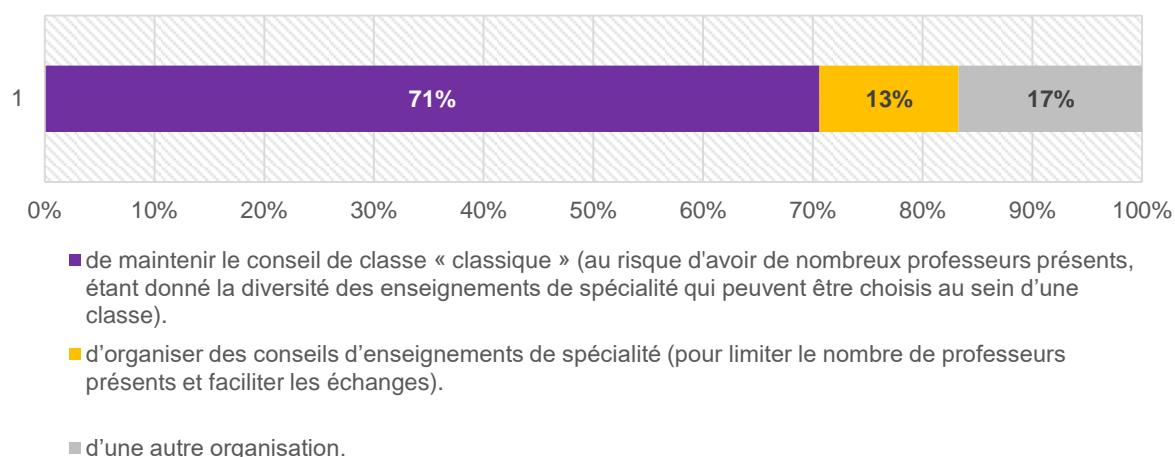


Certains enseignants pointent la difficulté d'avoir à suivre des élèves qu'ils n'ont pas en enseignement de spécialité, ce qui ne leur permet pas de bien les connaître ni de pouvoir les accompagner. D'autres sont professeur principal en terminale mais n'ont jamais les élèves en face-à-face. Une situation difficile pour les élèves qui ont parfois du mal à se retrouver autour de leur professeur principal ou professeur référent.

Conseils de classe

Dans 70% des établissements, un conseil de classe « classique » perdure (au risque d'avoir de nombreux professeurs présents étant donné la diversité des enseignements de spécialité qui peuvent être choisis au sein d'une classe).

12 - Votre établissement a fait le choix

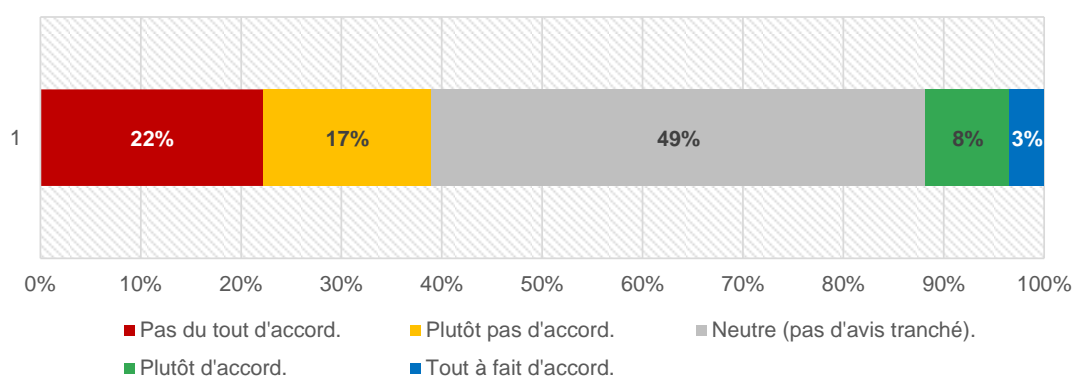


Autres exemples d'organisations mises en place :

- trois professeurs principaux par classe présents aux conseils de classe de 1^{ère},
- un conseil de classe classique précédé, par exemple à mi- trimestre, d'un autre conseil de classe consacré aux enseignements communs,
- des conseils de classe avec le professeur principal et les professeurs référents de chaque groupe de douze élèves,
- des conseils de classe classiques composés du professeur principal et d'un représentant de chaque spécialité,
- des conseils de classe se succédant le même jour pour éviter de multiples déplacements,
- des conseils de classe du premier trimestre à huis clos avec le professeur principal et le chef d'établissement,
- une organisation des conseils de classe à distance à partir d'un fichier Excel partagé,
- des conseils de classe en présence des professeurs du tronc commun et avec les commentaires des enseignants de spécialité.

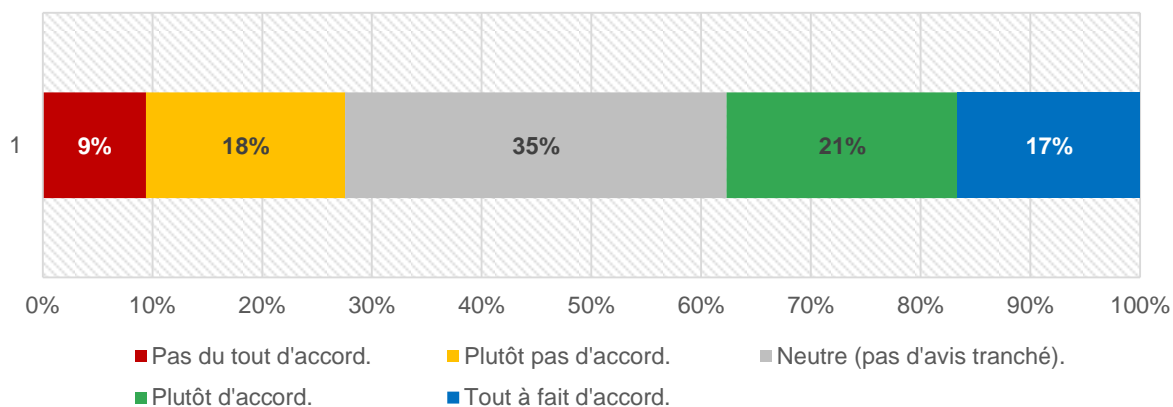
Voie technologique

13 - Avec la réforme, cette voie est mieux valorisée.



Concernant le voie technologique, seuls 11% des enseignants reconnaissent que grâce à la réforme, cette filière est mieux valorisée. Néanmoins, ils sont près de 50% à ne pas avoir d'avis sur la question. En outre, ils sont 38% à penser que la réforme du lycée a provoqué une baisse des effectifs dans les filières technologiques. C'est la raison une très grande majorité des enseignants jugent indispensable une campagne d'information nationale pour valoriser les filières technologiques.

14 - La réforme a provoqué une baisse des effectifs dans les filières technologiques.



15 - Une campagne d'information nationale pour valoriser les filières technologiques est indispensable.

